

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REHOBOTH DN TRANSPORT »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE
CHEFFERIE LOT 50 BIS ILOT 16 SECTION DN PARCELLE
341, Lot 50 BIS, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REHOBOTH DN TRANSPORT »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE
CHEFFERIE LOT 50 BIS ILOT 16 SECTION DN PARCELLE
341, Lot 50 BIS, Ilot 16

Dirigeant(s) M KOUAME TCHEREME DONGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02219 du 14/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29163/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

